

Ces limites tiennent non moins au choix du genre - le manuel -, à la stratégie transmissive adoptée, et à la quasi absence de recherche sur les outils de formation des maîtres. Si le manuel de C. Simard devait générer des recherches sur ce thème, celui-ci, c'est évident, serait le premier à s'en féliciter.

A suivre...

Hélène ROMIAN

■ ROSIER L. (1999) : *Le Discours Rapporté, Histoire, théories, pratiques*, Éditions Duculot, Paris-Bruxelles, 325 p.

S'il n'était qu'une bonne synthèse sur le sujet, l'ouvrage que nous donne Laurence Rosier serait déjà fort utile, étant donné le nombre des études qui traitent du problème du discours rapporté, études qui se sont renouvelées et ont proliféré ces dernières années dans une perspective énonciative et / ou argumentative. L'auteur, cependant ne se limite pas au balisage du champ. Il propose aussi, parfois avec vigueur, parfois plus prudemment, ses vues personnelles, n'hésitant pas à se démarquer sur certains points des théoriciens les plus autorisés en la matière (J. Authier-Rewuz, O. Ducrot ou D. Maingueneau).

Quelques idées- forces traversent le livre. Certaines d'entre elles donnent toute leur assise à la réflexion : ainsi l'insistance sur la nécessité d'un ancrage discursif et énonciatif de la notion (l'héritage de Bakhtine est ici revendiqué) ; ainsi le refus d'entériner a priori la trilogie classique (Discours Direct, Discours Indirect, Discours Indirect Libre) et le souci de laisser toute leur place aux « formes mixtes ». C'est cette volonté d'assumer l'« impureté » taxinomique qui fournit le matériau le plus neuf du travail effectué. L'auteur - qui s'appuie sur un large corpus d'articles de presse et de prose romanesque - se livre en effet à un constat aussi intéressant que désolant : la linguistique de l'énonciation, et parallèlement les théories de la littérature, si elles ont théorisé le Discours Rapporté (dans son rapport au Sujet, au texte, etc.), ne se sont pas véritablement intéressées de près à la diversité des formes qu'il revêt : « Finalement, les typologies linguistiques cherchent davantage à élargir la problématique du DR en son dehors, en l'assimilant à des phénomènes plus vastes ; qu'à approfondir les formes, qui sont inlassablement les mêmes : on a ainsi l'impression d'une pauvreté d'innovation linguistique qui frappe le rapport des paroles d'autrui car le DD et le DI paraissent des mécanismes sclérosés ».

Ainsi, l'approche de D. Maingueneau, si elle offre des outils utiles (notamment l'idée de « discordance » reprise et théorisée plus loin par L. Rosier), renforce par ailleurs le clivage grammatical classique : définir le seul Discours Indirect Libre comme relevant d'un cadre textuel, c'est renforcer l'idée - le dogme - que le couple DD / DI relève avant tout de la dimension phrastique. Maingueneau n'est pas ici, on s'en doute, seul en cause : tout se passe comme si les repères établis par la tradition grammaticale, parfaitement repérables grâce à des « symboles » morphosyntaxiques (la forme DIRE + QUE pour le DI), et morpho- typographiques (la forme DIRE suivie des deux points et des guillemets pour le DD) fonctionnaient comme des filtres efficaces, empêchant du même coup de prendre la mesure de la richesse et de la diversité des phénomènes linguistiques liés au Discours Rapporté, au moins en France. Ce n'est donc sans doute pas pour rien que les auteurs qui ont le

plus explicitement cherché à sortir du cadre rigide de la trilogie canonique, et sur lesquels L. Rosier s'appuie pour raisonner en terme de continuum, l'ont fait à partir d'autres langues : M.-H. Pérennec ou J. Simonin-Grumbach pour l'allemand, G. Strauch pour l'anglais. C'est aussi ce qui motive l'intérêt porté aux études portant sur d'anciens états de la langue, qui obligent à sortir du cadre trop rigide de la trilogie traditionnelle. La nécessité de prendre du recul, d'analyser les phénomènes dans une perspective diachronique tout autant que synchronique, et de replacer les théories grammaticales dans leur contexte historique, est un souci qui anime constamment l'auteur, et qui représente un des intérêts majeurs de l'ouvrage.

Le premier chapitre (consacré à l'histoire du DR) fait le point, avec érudition, sur la genèse du concept. Le DD et DI ont été présentés parfois comme le calque d'un ancêtre latin opposant *oratio recta* et *oratio obliqua* ; cependant, LR discute cette correspondance d'un double point de vue :

- d'un point de vue pratique « il s'avère difficile de faire correspondre les formes modernes du DD et du DI aux formes latines », puisqu' « en latin, on peut fort bien se passer de la forme complétive symbolisée par la formule « dire + que » ; en effet, en latin classique, l'emploi du subjonctif et l'emploi de l'infinitif étaient des marques morphologiques de subordination et suffisaient à marquer la présence d'un DI ; en latin (cf. Bayet, cité p.15), la présence d'un verbe de parole joue également un rôle beaucoup moins important qu'en français ;

- d'un point de vue théorique, l'opposition latine est une opposition essentiellement rhétorique ; d'où l'usage du terme « style », dans les expressions « style indirect » et « style direct » ; l'usage actuel du couple DD / DI est lui « d'ordre phrastique, envisagé dans une syntaxe propositionnelle ; d'où l'idée selon laquelle, « en latin, comme en grec d'ailleurs, le problème du *discours rapporté* est traité dans le cadre des figures de narration et non comme un fait grammatical. »

Cela conduit LR à formuler (p.16) une hypothèse forte concernant la conception antique : « forme codifiée par la pratique politique, le DI ne relève pas de l'explication grammaticale mais d'une formation discursive particulière, idéologiquement marquée. S'exprimer en style indirect, c'est adopter le style de la loi, c'est parler de la loi, c'est selon le mot de Montaigne, « dire le vrai ».

L'enjeu de l'*oratio obliqua*, qui « confère un statut officiel à l'énoncé », pose ainsi la question de la légitimité de la parole. La problématique du DD et du DI doit donc être étendue, et intégrée à une réflexion sur la narrativité et l'idéologie de la vérité, dans le cadre de la narration historique et du témoignage. Ce premier chapitre donne une idée de l'ampleur des perspectives développées dans l'ensemble du livre par LR, et qui la conduit à tracer « un itinéraire qui va d'une conception antique d'un discours indirect, signe du vrai parce que du côté de la narration historique, à une conception contemporaine d'un discours indirect du côté de la narration fictive. » (p.18).

Il conduit à poser également une des questions centrales de sa réflexion, question parfaitement formulée à la page 22 : « Comment une pratique théorisée par la rhétorique, elle-même imbriquant de façon très serrée le linguistique, le narratif, et le politique, a-t-elle évolué vers une appréhension purement grammaticale, phrastique ? Y a-t-il moyen de pointer une rupture épistémologique, cristallisant le passage de la rhétorique à la logique et à la grammaire des propositions dans les phénomènes linguistiques qui nous occupent ? »

LR montre bien comment progressivement l'opposition DD / DI se grammaticalise, en particulier en raison de l'intérêt porté au jonctif *que*, et ce dès la grammaire de Port-Royal. Le privilège accordé au style indirect n'est pas seulement lié au principe transformationnel, et donc à la complexité syntaxique qu'il autorise ; il repose fondamentalement sur l'idée que « la forme directe juxtapose deux énonciations » et menace par là même l'unité de la prédication : derrière la grammaire, se profile une conception du sujet comme garant de l'unité de la pensée, et se défiant de ce que les modernes nommeront polyphonie. Jusqu'à une époque récente, le DI a été traité dans les grammaires comme une complétive parmi d'autres alors que les problèmes liés au discours direct étaient traités sous la rubrique « ponctuation ».

L'itinéraire « métacritique » que propose le chapitre 3 permet de balayer quelques unes des principales théories modernes du DR, formulées dans les champs linguistiques et littéraires. L'apport le plus intéressant me semble ici la discussion de la conception métalinguistique d'une part (illustrée notamment par J. Rey-Debove, et surtout par J. Authier-Rewuz), de la conception polyphonique et argumentative d'O. Ducrot d'autre part.

J. Authier-Rewuz (1995), rappelons-le, insiste sur la dimension hétérogène de tout discours. C'est ainsi qu'elle développe l'idée d'un jeu méta-énonciatif permettant d'inscrire l'autre dans le cadre de son propre discours, grâce à différents procédés formels (les guillemets, mais aussi, à l'oral comme à l'écrit, des formules jouant un rôle équivalent), procédés dont elle fait une analyse fine et minutieuse. Reprenant à J. Rey-Debove le concept de *connotation autonymique*, elle l'applique à ces éléments guillemetés, pour traduire l'idée qu'ils sont utilisés à la fois en mention et en usage (comme dans *nous nous contenterons provisoirement de cette « définition »*). Mais par ailleurs, l'idée que le discours direct est, quant à lui, purement autonome la conduit à distinguer nettement celui-ci du discours indirect : alors que le DD est citation, le DI est traduction ; il n'y a donc pas lieu de distinguer entre des discours indirects rapportant plus ou moins fidèlement les propos de quelqu'un, puisque le DI ne reconstitue pas un autre discours, il est « image de quelque chose qu'il ne donne pas ».

La critique de L. Rosier se résume en deux points : d'abord, à l'instar d'un sémanticien comme R. Martin, elle rejette la thèse de l'autonymie du DD, dans la mesure où les signes linguistiques qu'il convoque ne renvoient pas à eux-mêmes, mais bien à l'univers : « Finalement, la question (...) *Pourquoi parle-t-on ?* trouve ici une réponse quelque peu surprenante dans le rapport à autrui qu'elle signifie : parlerait-on pour dire des signes de signes, sans référence à l'univers de réalité qui nous entoure ? Qu'il y ait réification des phrases rapportées en DD plaide en faveur de son caractère « infidèle », tout en continuant de produire l'illusion d'une parole vraie. » (p.114)

Plus fondamentalement au regard de la question du DR, L. Rosier constate qu'une nouvelle fois la coupure entre DD et DI est réaffirmée – et ce et malgré les postulats initiaux de J. Authier récusant l'idéologie dominante d'une parole originelle qui serait ensuite plus ou moins fidèlement rapportée : « l'un serait capable de citer mot pour mot sans entacher la parole originelle, l'autre serait simplement un mode de discours particulier sur une parole. » (p.112)

L'approche d'O. Ducrot est-elle plus satisfaisante ? D'un certain côté, dit LR, la théorie polyphonique de l'énonciation fait éclater la notion même de discours rapporté puisque « dans son acceptation classique, celui-ci n'est qu'une des illustra-

tions du dédoublement du locuteur », qui se manifeste par ailleurs à travers des expressions du type *il paraît que*. Mais de l'autre – et cette fois LR rejoint une critique formulée par J. Authier – la conception « théâtrale » de Ducrot aboutit à désancrer le discours, à le détacher du sujet parlant, au profit d'une scène peuplée d'êtres de paroles désincarnés. Or, même si l'on accepte la métaphore de la mise en scène, on ne peut dissoudre purement et simplement le DR : il y a bien une différence entre le recul critique qu'implique le conditionnel « journalistique », ou les phrases en « il paraît que », et la dissociation entre *discours cité* et *discours citant* qu'implique toujours le DR : que le discours de l'autre soit mis en scène n'implique pas que cet autre soit purement et simplement absorbé par la scène polyphonique. On voit que la critique de la conception traditionnelle du DR n'entraîne pas LR à dissoudre l'objet même de sa recherche (même si elle nous a fait part liminairement de ses réserves sur le terme « rapporté », qui trahit lui aussi l'idéologie de la parole originelle).

Quelles pistes suit alors l'auteur pour proposer une alternative à ces conceptions ? C'est la personne grammaticale, vue comme « symbole du passage du dire l'autre vers le dire soi » qui sert d'ancrage principal au DR : « L'axe dominant du continuum est le passage de l'indirect au direct, c'est-à-dire le passage d'une médiation à l'absence d'une médiation : avec la personne, on passe très naturellement du délocutif (symbolisé par *il*) au locutif (symbolisé par *je*) » (p. 158).

Peut-être peut-on regretter que LR dissémine dans son ouvrage les différents temps de sa propre argumentation, ce qui a pour effet de la rendre moins lisible. De ce point de vue, l'organisation de l'ouvrage, qui consacre un dernier et long chapitre aux « travaux pratiques » du DR me semble un peu trompeuse, dans la mesure où ce chapitre a bien lui aussi une vocation théorique, même s'il s'appuie cette fois plus explicitement sur le corpus étudié. La difficulté à bien saisir le fil argumentatif s'explique aussi en raison de la richesse même du travail mené, et du nombre de sujets abordés, tous reliés à sa problématique, mais qui justifient à chaque fois un développement autonome : on trouve ainsi, dans le chapitre 4, une excellente synthèse sur *l'incise*, au chapitre 5 une étude sur *le conditionnel du « on-dit »* ; dans le chapitre 2, une étude remarquable sur la manière dont la typographie été utilisée pour marquer le discours d'autrui (comportant les résultats d'une recherche personnelle sur les marqueurs typographiques du DD dans différentes éditions de Rabelais). En revanche, il ne m'a pas semblé que, dans la partie historique, les excursus – obligés ? – faits à propos de Damourette et Pichon (11.1), ou même de Guillaume (11.3) contribuent vraiment à enrichir la réflexion.

Des discussions de détail sont évidemment toujours possibles : on peut regretter, par exemple, la tolérance dont LR fait preuve lorsqu'elle aborde (p. 130) la question du *discours narrativisé*, curieuse création théorique qui aboutit à mettre dans le même sac des phénomènes fort différents comme « il parle politique », « il dit être prêtre » ou « son discours fut rapide ». Si on a bien un DR (indirect) dans « il dit être prêtre », l'identification thématique d'un discours relève-t-elle du DR ? et que dire de la simple description des caractéristiques d'un discours ? Que le fait d'entendre parler du discours de l'autre prépare à entendre cet autre parler, soit : cela justifie-t-il la création d'une notion ad hoc ? Il faudrait à ce compte considérer que l'on a de la Danse Rapportée dans « Il danse joliment ». Le flou qui entoure cette notion se retrouve à propos du monologue intérieur, pour lequel un auteur comme Cohn oppose le « monologue narrativisé » (pris en charge par le narrateur, assimilé au DIL) et le monologue rapporté (discours mental du personnage) ; il n'y a pas lieu ici de prolonger une discussion qui mériterait d'être étayée, mais là encore, la distinction

paraît très peu opérationnelle. Je préfère, à propos du monologue intérieur, m'en tenir à la conclusion de LR, qui montre la vanité qu'il y a à en faire l'expression pure de la pensée pour l'opposer au discours : dans le flux intérieur mis en scène du héros joycien, le discontinu n'est pas la marque de la pensée pure mais bien celle d'un discours chargé de restituer les méandres de la conscience. L'opposer au dialogue n'est pas plus productif, puisque, si, selon le mot de Joly (cité p.277) « parler à autrui, c'est toujours d'une certaine manière se parler à soi-même », la réciproque est également vraie : se parler à soi-même, c'est aussi parler aux autres.

Outre l'ouverture du livre – qui on l'a signalé – explicitait nettement les directions empruntées, c'est au chapitre 4 (présentant le modèle descriptif et explicatif), au point 5 du chapitre 5, consacré au discours direct libre, ainsi qu'à la conclusion, très claire, que l'on se reportera pour avoir une idée synthétique des propres vues de l'auteur. Je me limiterai ici aux remarques consacrées au DDL.

Dans son plaidoyer pour un DDL en français, LR montre que la conception classique du Discours Direct correspond à un « surmarquage énonciatif ». Une étude appuyée sur un large corpus comme le sien permet une vision plus équilibrée du système : alors que le DD est symbolisé habituellement par le verbe « dire » suivi des deux points, l'observation des textes montre que l'insertion du DD est bien souvent progressive, préparée par le co-texte. La différence se situe donc en fait plutôt au niveau du contrat de lecture. Si Aragon (cité p.283) écrit, dans les *Cloches de Bâle* « Jonghens était confus, mais il ignorait, nous connaissons si mal la géographie de la France. » plutôt que : « Jonghens était confus, mais il ignorait : « nous connaissons si mal la géographie de la France » c'est parce que l'auteur ne cherche pas à « surmarquer » le discours cité (en transformant le verbe « ignorer » en verbe de parole), puisque, comme dit justement LR « en tant que lecteurs nous avons été habitués à passer d'un discours rapporté à un autre », et que nous sommes capables d'établir une « distinction de plans d'énonciation entre l'aveu de l'ignorance et son explicitation. » Reste alors à savoir s'il est bien judicieux d'appeler « libre » ce qui n'est pas surmarqué, mais cette querelle-là n'est que terminologique. Elle pose quand même une question pour l'ensemble du remarquable travail de LR : dans la mesure où tout l'effort de l'auteur vise à gommer les frontières séparant Discours Direct et Indirect, mais aussi à montrer que du « Libre » au « Non libre » il n'y a, là aussi, qu'une différence de degrés, faut-il à toute force préserver la terminologie traditionnelle ? Celle-ci, elle nous le prouve avec brio, joue un rôle d'écran et empêche littéralement de « voir » les phénomènes. Je terminerai par un morceau de discours rapporté qui donnera, j'espère, au lecteur de Repères l'envie de se plonger dans cet ouvrage savant, plaisant et désormais incontournable sur le sujet : « Le mouvement du *continuum* finit là où la parole de l'autre n'est plus signalée comme telle, où le *je* devient sujet de son discours, s'étant approprié l'autre . (...) Les petites filles de Rouanet répètent comptines, blagues éculées, médisances de quartier pour se rassurer : « C'était bon comme une chose connue dont l'efficacité avait été approuvée. » Le *nous* des petites filles devient une manière de se dire soi, comme les autres. »

Francis Grossmann